



Publié sur [spie.com](http://www.spie.com) (<http://www.spie.com>)

[Accueil](#) > Eclairage public : 1 Français sur 5 juge que sa rue n'est pas assez éclairée

11/03/2014

Annonce

Eclairage public : 1 Français sur 5 juge que sa rue n'est pas assez éclairée

Pour 90 % des Français : un enjeu central de sécurité - 1/3 des habitants des villes moyennes particulièrement insatisfaits de leur éclairage public

Cergy, le 11 mars 2014 - L'éclairage public est un poste de dépense important pour les mairies. Il représente en moyenne plus de 30 % du budget des dépenses d'électricité des communes. Pourtant, un Français sur 5 estime n'être pas assez éclairé dans sa rue. Pour les futurs maires, des marges de progrès existent tout en maîtrisant les deniers publics. Une majorité des Français estime qu'il faudrait surtout adapter l'éclairage à la vie des quartiers en fonction de l'heure et du jour (47 %) et remplacer les luminaires existants par des éclairages moins consommateurs d'énergie (73 %).

Enquête Harris Interactive pour SPIE réalisée en ligne du 14 au 17 février 2013 sur un échantillon de 1 766 personnes représentatif de la population française âgée d'au moins 18 ans.

L'éclairage public est pour une écrasante majorité de Français (90 %) un élément central contribuant à leur sécurité. L'enquête Harris Interactive pour SPIE révèle pourtant que 1 Français sur 5 estime que sa rue n'est pas assez éclairée. Lorsque les Français sont interrogés sur l'éclairage public de l'ensemble de leur commune, plus d'un quart (26 %) déclarent ne pas en être satisfaits. Parmi les personnes insatisfaites, on notera les membres des catégories populaires (30 %), les habitants des villes de 50 000 à 100 000 habitants (35 %) ainsi que les personnes habitant un logement HLM (35 %). Seul 1 Français sur 10 (11 %) fait part d'une très forte satisfaction de l'éclairage public de sa commune.

Consommations et dépenses excessives : principales nuisances de l'éclairage public
Première nuisance pour 45 % des Français, la consommation d'énergie trop importante (45 %). Vient ensuite des dépenses publiques excessives (34 %) alors même qu'une très grande majorité (83%) sous-estime la part réelle du pourcentage de l'éclairage public dans les dépenses d'électricité des communes.

3 attentes : développement durable, baisse des dépenses publiques et performance des équipements

Plus globalement, l'enquête révèle que pour 44 % des Français, la question du

développement durable n'est pas assez intégrée dans les décisions de leur équipe municipale. A l'avenir, plus d'un Français sur deux (54%) souhaitent ainsi voir le développement durable davantage ainsi pris en compte. Les habitants des plus grandes villes françaises étant plus susceptibles d'exprimer ce souhait que les habitants des communes rurales (61 % contre 49 %). Conscient des enjeux des finances publiques, près des trois-quarts des Français (73 %) sont convaincus de la possibilité de concilier la prise en compte de l'environnement et la baisse des dépenses publiques. Pour l'éclairage public, l'amélioration de l'efficacité énergétique des luminaires constitue la solution privilégiée par toutes les catégories de répondants.

«On aurait pu penser que la nécessité de baisse des dépenses publiques entament sérieusement les exigences des Français en terme de développement durable, notamment dans leur environnement proche », commente Daniel Boscari, animateur du Club Collectivités et Directeur du Développement Collectivités Territoriales de SPIE. «Au contraire, les exigences sont toujours bien présentes. Les Français estiment même qu'elles sont largement conciliables avec les politiques de contrôle des dépenses et l'installation d'équipements performants. Il semble que les actions de sensibilisation visant la baisse de la consommation énergétique des logements privés par l'installation d'équipements plus performants portent aussi leurs fruits dans les attentes de nos concitoyens dans le domaine public. »

contacts

SPIE SA

Pascal Omnès
Directeur de la communication
Tél. : +33 (0)1 34 22 58 21
e-mail : pascal.omnes@spie.com ^[1]

Agence Droit Devant

Philippe Hériard
Tél. : +33 (0)1 39 53 53 33
e-mail : heriard@droitdevant.fr ^[1]

URL source: <http://www.spie.com/fr/eclairage-public-1-francais-sur-5-juge-que-sa-rue-nest-pas-assez-eclairée>

Liens:

[1] <mailto:contact.so@spie.com>